



RAPPORT SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE LÉVIS
PRÉSENTÉ PAR LA
MAIRESSE,
MME DANIELLE ROY
MARINELLI

7 novembre 2011

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Nous en sommes à mi-parcours du mandat confié par la population lévisienne en 2009. Les citoyens et citoyennes nous ont fait confiance sur la base de 18 engagements concrets, et à ce jour, la plupart d'entre eux sont réalisés et les autres sont passablement avancés. Ce bilan est marqué par un formidable dynamisme dans notre action et par une volonté ferme de respecter nos engagements envers la population d'ici 2013. Lévis ville de coopération est sortie des cartons. La personnalité de Lévis s'extériorise. Nous continuerons de faire connaître l'ADN de notre communauté. Les valeurs de collaboration sont bien réelles, elles nous ressemblent, elles nous rassemblent.

Attractive et convoitée, Lévis devient une ville de plus en plus moderne où il fait bon vivre. Nous avons la responsabilité d'encadrer ce développement fulgurant à l'intérieur d'un cadre financier rigoureux et stable. Les grands projets prioritaires pour les deux prochaines années sont notamment la construction d'un complexe aquatique ultramoderne avec accès universel dans le quartier de Saint-Nicolas, d'un lien routier entre les rues Industrielle et de l'Aréna à Saint-Rédempteur, la création du parc urbain de la rivière Etchemin, l'élaboration du schéma environnemental, du plan de transport ainsi que le réaménagement du secteur de la traverse.

Je vous présente ce soir mon septième rapport sur la situation financière de la Ville de Lévis prévu par l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport

doit être présenté une fois par année, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget. Les éléments suivants y sont dévoilés :

- les états financiers 2010 et les rapports du vérificateur externe et du vérificateur général;
- les indications préliminaires sur les états financiers 2011;
- le programme triennal des immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013;
- les orientations générales du programme triennal des immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014;
- les orientations générales du budget 2012.

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je dépose à l'annexe A le détail des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou supramunicipal.

Enfin, tel que le prévoit la *Loi sur les cités et villes*, je dépose en annexe B la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la Ville.

Les états financiers 2010 et les rapports du vérificateur externe et du vérificateur général

Les résultats et les excédents de fonctionnement

Les opérations municipales de l'année 2010 se sont soldées par un écart net favorable de 9,3 M\$, composé de dépenses moindres de 5,7 M\$ et de revenus additionnels de 3,6 M\$. Cet excédent de 9,3 M\$ représente 5,0 % du budget global de 188 M\$. Au 31 décembre 2010, l'excédent de fonctionnement non affecté (anciennement le surplus) totalisait 12,3 M\$ et l'excédent de fonctionnement affecté s'élevait à 2,7 M\$. De cet excédent de fonctionnement non affecté de 12,3 M\$, un montant de 8,0 M\$ a été utilisé au cours de l'année 2011 laissant ainsi un solde inutilisé à ce jour de 4,3 M\$.

L'utilisation du montant de 8,0 M\$ se détaille comme suit :

▪ Renflouement de diverses réserves financières	2,5 M\$
▪ Paiement de dépenses en immobilisations	2,3 M\$
▪ Participation à la Place de la Coopération (Desjardins)	1,2 M\$
▪ Augmentation du fonds de roulement pour le porter à 6,2 M\$	1,0 M\$
▪ Dépenses non récurrentes	1,0 M\$

L'endettement

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2010 se chiffrait à 239,3 M\$, en hausse de 23,0 M\$ par rapport à la même date l'an passé. On se souviendra que cet endettement se situait à 181,8 M\$ lors de la naissance de la nouvelle Ville au 1^{er} janvier 2002. À cette époque, notre richesse foncière uniformisée (RFU) était de 4,7 milliards de dollars en comparaison à 11,2 milliards de dollars au 31 décembre 2010. Pour cette raison, nous surveillons davantage l'évolution du ratio d'endettement sur la richesse foncière uniformisée. Il représente l'un des principaux indicateurs financiers sur lequel toute l'attention est portée. Nous souhaitons le maintenir sous la moyenne des 10 grandes villes, comme c'est le cas depuis que nous sommes en poste. Au cours des dernières années, ce ratio a évolué de la façon suivante :

- au 31 décembre 2005 : notre ratio : 2,94 %, moyenne des 9 grandes villes : 3,30 %¹;
- au 31 décembre 2006 : notre ratio : 2,56 %, moyenne des 9 grandes villes : 3,09 %¹;
- au 31 décembre 2007 : notre ratio : 2,39 %, moyenne des 9 grandes villes : 2,96 %¹;
- au 31 décembre 2008 : notre ratio : 2,26 %, moyenne des 9 grandes villes : 2,89 %¹;
- au 31 décembre 2009 : notre ratio : 2,17 %, moyenne des 9 grandes villes : 2,85 %¹;
- au 31 décembre 2010 : notre ratio : 2,13 %, moyenne des 10 grandes villes : n/d.
(Arrivée de Terrebonne dans le groupe des grandes villes)

¹ Données provenant du profil financier produit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

La dernière édition du profil financier du MAMROT, publiée le 22 décembre 2010, fait état des données vérifiées au 31 décembre 2009. Bien que notre ratio d'endettement nous place au tout premier rang des neuf grandes villes de plus de 100 000 habitants à cette date, nous sommes conscients que nous devons

continuer d'investir de façon importante afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures municipales.

Les rapports du vérificateur externe (auditeur indépendant) et du vérificateur général

Depuis le regroupement, le rapport financier de la Ville est attesté par des rapports de deux vérificateurs, soit celui de la firme externe de comptables agréés Lemieux Nolet, s.e.n.c. ainsi que celui du vérificateur général de la Ville. À compter de l'année 2010, le terme de vérificateur externe a été changé par celui d'auditeur indépendant. Nous traiterons donc dorénavant d'états financiers audités au lieu de vérifiés. Enfin, l'appellation du vérificateur général n'a pas été modifiée à ce jour.

Ainsi, les rapports d'audit de l'auditeur indépendant et du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été émis sans restriction. Ces rapports stipulent que les états financiers consolidés présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2010. Les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, s'avèrent conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les indications préliminaires sur les états financiers 2011

Le rapport semestriel du trésorier sur les revenus et dépenses de la Ville sera déposé ce soir au conseil. Ce rapport fait mention des revenus et des dépenses comptabilisés au 30 septembre 2011 ainsi que ceux projetés au 31 décembre 2011. Alors que le premier rapport de projections au 30 avril laissait entrevoir un écart net favorable de l'ordre de 500 000 \$, le deuxième rapport au 30 septembre fait état d'un excédent de fonctionnement anticipé de l'ordre de 3,8 M\$ sur un budget de 202 M\$, soit 1,9%. Il est le fruit de revenus nets additionnels de l'ordre de 4,5 M\$ et de dépenses nettes additionnelles de 700 000\$. Parmi les principaux éléments, mentionnons :

Au chapitre des revenus

- des revenus additionnels de 2,6 M\$ provenant de la compensation pour la collecte sélective à la suite de l'adoption du projet de loi 88;
- des revenus additionnels de 1,8 M\$ provenant des droits sur les mutations immobilières.

Au chapitre des dépenses

- un dépassement de 400 000 \$ liés à l'augmentation du coût des carburants ;
- un dépassement net de l'ordre de 700 000 \$ au chapitre des honoraires juridiques ;
- une économie de 500 000 \$ sur nos frais de financement.

Le programme triennal des immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013

Le PTI pour les années 2011, 2012 et 2013 prévoit des investissements de 469 M\$, dont 176 M\$ (38 %) financés par des emprunts à long terme pouvant avoir un impact sur l'effort fiscal global des contribuables. Le solde de 293 M\$ est composé de projets s'autofinçant ou financés par des subventions gouvernementales, du fonds d'administration, de la réserve financière pour le développement du territoire ainsi que des fonds réservés pour les parcs, terrains de jeux et espaces naturels, du fonds de roulement et du fonds pour la réfection et l'entretien des voies publiques.

Des projets, pour un montant brut de 172 M\$, étaient prévus pour l'année 2011. Le PTI établit une liste de projets possibles dont la réalisation concrète dépend en partie de facteurs extérieurs à la Ville, comme l'évolution des programmes d'aide aux infrastructures des gouvernements supérieurs. Actuellement, les immobilisations réalisées et payées se chiffrent à environ 46 M\$ répartis sur quelques 310 projets. L'année 2011 devrait se terminer avec des investissements bruts estimés à 77 M\$ dont environ 35 M\$ d'emprunts nets. La différence de 42 M\$ est absorbée par des subventions gouvernementales, une contribution des promoteurs immobiliers au développement de nos réseaux et par des projets d'investissement générateurs de revenus pour la Ville ou qui en réduisent les

dépenses de fonctionnement ainsi que d'autres sources de financement ne requérant pas d'emprunt à long terme.

Parmi les plus importants, j'aimerais signaler les projets en cours de réalisation :

- la réfection d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie (dont la mise à niveau et l'accroissement de capacité de l'usine d'eau potable de l'arrondissement de Desjardins) 36,5 M\$;
- la réfection du pavage, des bordures et des trottoirs 8,0 M\$;
- la réfection et l'ajout de services sur la rue Charles-Rodrigue 3,0 M\$;
- la réfection et la mise aux normes de l'incinérateur 2,7 M\$;
- le renouvellement de la flotte de machinerie et véhicules 2,7 M\$;
- les programmes d'aide à la rénovation 2,7 M\$;
- la tenue des fêtes de Célébrations Lévis 2011 1,5 M\$;
- le développement du parc industriel de Bernières 1,5 M\$;
- le réaménagement du centre communautaire Paul-Bouillé, dont le centre de pétanque intérieur 1,2 M\$.

Les orientations générales du programme triennal des immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014

Nous déposerons au cours des prochaines semaines un PTI composé de projets

priorisés dans la continuité de la réfection et de la mise aux normes des équipements et des infrastructures. Tout en améliorant l'ensemble des réseaux municipaux, ces investissements génèreront des gains d'efficacité de même qu'un impact favorable sur la sécurité des personnes et des biens. Des projets totalisant 460,5 M\$ figurent au PTI préliminaire.

Le vérificateur général, dans son rapport 2010, aborde l'enjeu de la pérennité des infrastructures. Les impacts recherchés par des investissements adéquats, même s'ils sont peu perceptibles à leur juste valeur dans l'immédiat, visent une stabilité financière accrue de même qu'un apport qualitatif au milieu de vie des citoyens et citoyennes. Il émet un avis à ce propos, à savoir la mise en place d'un plan de renouvellement des infrastructures orienté vers l'optimisation des ressources, et visant à planifier la restauration de l'ensemble des catégories de façon intégrée.

Tous les programmes de subvention et de financement disponibles pour réaliser les investissements majeurs seront encore et toujours scrutés à la loupe. Le PTI laissera à nouveau une place importante à la mise à niveau et l'accroissement de capacité de l'usine d'eau potable de l'arrondissement de Desjardins ainsi qu'à la mise en place graduelle du schéma de couverture de risques pour une meilleure protection de nos contribuables en cas d'incendie. De plus, les divers programmes de rénovation visant les résidences et les secteurs patrimoniaux déjà en vigueur seront maintenus.

Les orientations générales du budget 2012

Les orientations budgétaires 2012

La préparation d'un budget municipal s'étale sur plusieurs mois et elle implique plusieurs intervenants et intervenantes. Le comité des finances a effectué des rencontres avec chaque direction de la Ville en tenant compte des orientations suivantes formulées par le comité exécutif, dont notamment :

- n'utiliser l'excédent de fonctionnement non affecté que pour des dépenses non récurrentes, limitant ainsi les variations du fardeau fiscal tributaire de la disponibilité de l'excédent de fonctionnement non affecté;
- tenir compte de la hausse de 1 % de la TVQ au 1^{er} janvier 2012 seulement pour les dépenses auxquelles sont rattachées des clauses d'indexation contractuelle afin de diminuer l'impact sur le fardeau fiscal;
- indexer seulement les dépenses auxquelles sont rattachées des clauses d'indexation contractuelle;
- limiter le nombre d'effectifs personnes/année (EPA) à 1 218, soit le même nombre que l'an dernier à moins d'obligations légales (ex. schéma de couverture de risques);
- maintenir ou bonifier en 2012 les objectifs de récupération budgétaire :
 - maintenir l'objectif de 1 000 000 \$ en ce qui a trait à la récupération de la

masse salariale ;

- bonifier de 50 000 \$ l'objectif de récupération liée à des gestes d'efficience et d'efficacité pour le porter à 250 000 \$;
- reconduire l'objectif de défi budgétaire de 500 000 \$.

Au cours des prochaines semaines, le comité exécutif examinera les recommandations du comité des finances pour la confection du budget 2012 dont le dépôt est prévu le 19 décembre prochain.

Plusieurs autres dossiers importants retiennent actuellement l'attention des membres du comité des finances qui devront composer avec plusieurs éléments qui auront un impact non négligeable sur le prochain budget, dont notamment :

- la perception des revenus de taxation liés aux nombreux projets de développement en cours seulement à partir de 2013 ;
- l'augmentation du service de la dette (capital et intérêts) en raison de nos investissements majeurs dans les infrastructures pour en assurer la pérennité ;
- la mise en place graduelle du schéma de couverture de risques ;
- le financement des déficits passés et courants des régimes de retraite ;
- l'augmentation importante des dépenses de carburants ;
- le règlement de conventions collectives et du dossier de l'équité salariale.

L'étalement du paiement du compte de taxes en 12 versements

Depuis l'année 2011, la Ville de Lévis est la première ville au Québec à offrir à tous ses contribuables la possibilité de payer leur compte de taxes en 12 versements sans frais ni intérêt. Moins d'un an après la mise en place, cette attente exprimée par la population s'est vite intégrée au quotidien des gens. C'est déjà 84 % des transactions qui sont effectuées par paiement pré-autorisé ou par Internet.

Conclusion

Avec l'année 2011 qui se termine, s'achève le triple anniversaire de notre ville. Ces fêtes étaient organisées pour les gens de Lévis, des fêtes à notre image et avec une couleur particulière. À ce défi audacieux, le conseil d'administration et l'équipe de Célébrations Lévis 2011 se sont démarqués pour offrir des activités remarquées et remarquables. C'est un constat de satisfaction majoritaire auprès de la population. Pour la fierté qui s'en est dégagée, pour la courtoisie et l'hospitalité des Lévisiens et Lévisiennes, pour l'ambiance des spectacles dignes des plus grandes villes du monde, pour avoir montré Lévis sous son allure moderne et ses atouts patrimoniaux, pour avoir une fois de plus démontré les valeurs de collaboration dans l'organisation et le financement de nos festivités. Pour toutes ces raisons, je dis mission accomplie et j'anticipe très positivement l'heure du bilan.

Dans la foulée de ce succès collectif, nous sommes à l'aube de se donner un premier plan d'urbanisme de même qu'une première harmonisation des règlements depuis la fusion. Ces outils primordiaux à la vision d'aménagement et à l'encadrement du développement soutiennent le besoin d'accueil de nouveaux propriétaires. Ils concrétisent le schéma adopté en 2008 et harmonisent les règles s'appliquant sur l'ensemble du territoire avec une meilleure équité.

Nous consolidons deux pôles majeurs de notre ville que sont le pôle Desjardins et le pôle Chaudière (tête des ponts). Ils changent déjà le visage de Lévis, mais les prochaines années le métamorphoseront encore davantage. Ce seront des pôles

mixtes d'habitation, de commerce, de divertissement et d'emploi marqué par de l'urbanisme moderne. Les séances de consultations publiques débutées dans les arrondissements démontrent un accueil favorable à la vision.

L'année 2011 a été marquante en matière environnementale. Nous avons mis en branle la réalisation d'un schéma directeur en environnement dans lequel s'harmoniseront plusieurs politiques, règlements et programmes d'action. Déjà, nous avons notamment adopté une nouvelle réglementation sur les eaux de ruissellement, instauré la collecte des matières putrescibles, débuté le bilan des gaz à effet de serre, défini une politique de conservation des crans rocheux. De plus, nous soumettrons prochainement (16 novembre) à la consultation publique la politique de foresterie urbaine. Ce sont des efforts colossaux qui sont investis dans ce grand chantier durable. Nous y croyons autant qu'au potentiel de croissance de notre milieu. Nous gérons avec une perspective globale, avec une vision grande ville, tenant compte des spécificités de nos arrondissements et de nos quartiers.

De par son importance parmi les grandes villes du Québec, la Ville de Lévis est un terrain fertile pour les grands défis. C'est donc avec une grande vigilance et une prudence accrue que nous maintenons depuis quelques années une situation financière stable. Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire publie des données comparatives entre les grandes villes du Québec (100 000 personnes et plus). Notre objectif depuis 2006 a toujours été de se maintenir sous la moyenne de ce groupe. Selon les dernières statistiques disponibles, notre ratio d'endettement à long terme sur la richesse foncière uniformisée (RFU) et notre budget de fonctionnement sont les plus bas.

Notre endettement à long terme par capita, notre charge fiscale ou le compte de taxes, nos revenus de taxes par capita de même que le pourcentage du revenu familial dédié aux taxes municipales se situent sous la moyenne provinciale. Cette santé financière reconnue nous permettra de faire face aux nombreux besoins reliés à notre mission.

Je remercie votre implication, citoyens et citoyennes qui participez à l'amélioration du milieu de vie dans un esprit constructif, selon une approche orientée vers des solutions. Vous nous encouragez à continuer de nous investir pour notre communauté.

Je vous remercie de votre attention.

Danielle Roy Marinelli

Mairesse de la Ville de Lévis